L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES,

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 21 MAI.

Légendes louisianaises.

L'histoire des peuples à toutes les époques et dans les régions les plus diverses, ressemble fort à un habit taillé sur la forme spéciale ou selon le goût de l'individu. Sa coupe change, ses couleurs varient, son étoffe diffère, mais c'est toujours l'habit fait, partout et pour tous, dans un but identique : c'est-à-dire, protégeant le corps et les membres contre les intempéries des saisons.

Ainsi les légendes populaires en religieuses de toutes les nations, ne sont qu'une répétition de la légende des races primitives. Elles vinrent à varier, selon la progression dans l'échelle sociale, des nouvelles familles humaines, en se modifiant et en s'adaptant alors aux coutumes, aux besoins et aux aspirations de ces peuples.

Le progrès dans la civilisation, le raffinement dans l'éducation, la perfection dans l'état social ou politique et l'ascendant des grandes vertus on des vices dans la société d'où : la puissance, ou la décadence des nations, ne sont qu'un vaste enchaînement de faits, produits par les mêmes causes, passant par une série de phases identiques et finissant, à peu de chose près, de la même façon.

Les Perses, les Grecs, les Romains, les Arabes, les Chinois et les Indiens nous ont légué dans l'histoire de leur grandeur et de leur décadence autant de navrantes leçons, dont nous devrions tirer profit pour nous-mêmes ; si l'exemple des autres pouvait jamais servir à quelqu'un. Plus près de nous, chez les sauvages de la terre de Lois (tout barbares qu'on les croit) la légende populaire semble avoir été calquée sur un canevas de faits tirés de la période actuelle de notre société Louisianaise.

C'est sur tout aux dames et aux demoiselles Louisianaises que je recommande la légende qui suit : qu'elles la méditent et puissent les enseignements qu'elle comporte, rester gravés dans leurs cœurs.

Il fut un temps où les paisibles wigwams des bords du grand fleuve harcelés par des bandes étrangères, se liguèrent tous pour entreprendre de chasser ces envahisseurs d'une race inconnue, que les bises glacées du nord avaient poussés vers le climat plus doux de la belle terre de Loïs.

Plaidant d'abord leur mission de paix et d'amitié, ensuite des préceptes d'une religion détestable au Soleil-Dieu, donnant petit à petit l'exemple de la mollesse et du luxe aux robustes et fiers enfants de Loïs, ces nouveaux venus, sitôt qu'ils se sentirent un pied dans le pays, devinrent arrogants à ce point qu'ils voulurent même remplacer les coutumes du pays par les leurs.

Un frémissement d'indignation parcourut les tribus, mais quelques chefs firent valoir que bon nombre de ces intrus avaient épousé des filles du pays et que les chasseraient et les leurs serait chasser ses propres enfants.....

Cependant l'audace des étrangers alla croissant. On les voyait souvent en nombreuses bandes faire parade de leur grâce à manier l'arc, de leur adresse à tirer le javelot et les filles de Loïs, dans leur naïveté, admirant avec envie leurs carquois d'or et leurs flèches diamantées.

Les guerriers du pays plus simples, n'avaient que des massues taillées dans le chêne, et leurs carquois et leurs flèches étaient de bois. A leurs joutes, le sang ruisselait souvent sur les membres des champions et leurs combats commencés le jour, duraient parfois jusqu'au moment où les astres célestes voguaient dans l'espace sur leurs vagues d'azur. Les vieillards seuls admiraient leur force et leur courage stoïque : quant aux jeunes filles, elles frémissaient à la vue de ces combats et n'allaient plus jamais fêter le retour de leurs frères barbares, dont les arcs et les flèches n'étaient ni d'or, ni diamantées.....

Le temps passa, les enfants issus de ces unions maudites entre les filles de Loïs et les étrangers vinrent à se multiplier et à former un nouvel élément dans les tribus. Et cependant, de valeureux et fiers guerriers du pays vivaient seuls et morneux dans leurs huttes qui attendaient encore la vierge dont les chants, devaient charmer les chefs, qui leur laissaient la chasse et la pêche. Les vierges de Loïs hélas ! allaient de préférence aux huttes où pendaient les carquois d'or aux flèches diamantées.

C'est alors que ces nouveaux venus, pensèrent à s'attribuer les terres et les biens des enfants de Loïs : mais à leurs premières tentatives la tempête annoncée dans toutes les cœurs éclata terrible et destructive. Partout où s'élevaient les wigwams des étrangers, la flèche de guerre fut plantée et les combats se multiplièrent à ce point, que dans toute la terre de Loïs on n'entendait plus qu'un immense chant de guerre, ou chant de triomphe.

La lutte fut longue et sanglante ; les fils de Loïs étaient peu nombreux, mais leurs bras étaient forts, leurs âmes d'acier et leurs cœurs insensibles comme la pierre, à la peur.

Vingt lunes avaient déjà argenté les nuits, quand les étrangers plus nombreux eurent enfin le dessus ; mais ils se retirèrent prudemment dans leur pays natal où la neige et la brume leur cachaient les rayons bienfaisants du soleil Dieu.

Les fils de Loïs firent jurer aux vierges du pays qu'elles n'iraient plus aux huttes étrangères et que les pères de leurs enfants seraient toujours des guerriers vaillants de Loïs.

Elles tinrent parole. La paix fut éternelle au pays et à l'entrée de chaque Wigwam des bords du grand fleuve, pendait un trophée que tout nouveau venu devait saluer : c'étaient des chevelures de la horde étrangère entourant un carquois d'or et des flèches diamantées.

La guerre ensanglanta depuis la terre de Loïs, mais ses enfants valeureux ne furent jamais vaincus : il en resta toujours pour venger leurs ancêtres ; et quand les mères lançaient leur fils sur le sentier de la guerre, elles leur donnaient la massue, l'arc et la flèche de bois du père mort glorieusement au combat.

Les guerriers de Loïs resèrent à jamais ces abres pour leur force, leur courage et leur bravoure, partout on chanta leurs prouesses mais..... *ils n'avaient pas de carquois d'or ni de flèches diamantées....*

FERNAND ARMANT.

CONVENTION DÉMOCRATIQUE DE L'IOWA. —Voici celles des résolutions de la Convention démocratique de l'Iowa qui ont trait à la question financière :

Il est résolu que l'or étant l'étalon de valeur reconnu du monde entier, il est la base du commerce en général, nous sommes en faveur d'une prochaine reprise des paiements en espèces, car elle placera les ouvriers américains et les pays sur des fondations solides et nous mettra à l'abri des incertitudes d'une monnaie dont la valeur est irrégulière ;

Mais nous croyons qu'une reprise forcée et subite, telle que le veut le " resumption act " de Sherman, serait la cause des désastres et de ruines ; que la loi a déjà nui, qu'elle nuit en ce moment à toutes les industries ; que c'est une des nombreuses maladresses du parti républicain et qu'il faudrait la rappeler.

La résolution a été adoptée à l'unanimité.

MORT D'UN TENOR.—Nous lisons dans le *Figaro* :

M. A. J. Ecarlat, artiste lyrique fort estimé, et mari de Mme Ecarlat Grisman, aujourd'hui attachée à l'Opéra, vient de mourir à Paris, âgé de quarante-huit ans.

Le service funèbre de M. Ecarlat a été célébré samedi dernier, en l'église de Lagny (Charente-Inférieure), où son corps avait été transporté par les soins de sa veuve et de sa famille.

M. Ecarlat avait tenu l'emploi de ténor à la Nouvelle-Orléans l'année de l'ouverture du théâtre de la rue Bourbon.

—Il vient de s'en passer une bonne au théâtre de Cortheil, à une représentation donnée par les jeunes comédiens-amateurs de la ville.

On jouait la *femme à deux maris*. Le comédien qui devait faire le père aveugle s'étant trouvé subitement indisposé, on vint proposer une autre pièce au public qui n'accepta pas ce changement. Alors, un amateur de la troupe s'offrit à lire le rôle ; on y consentit, et on eut le curieux spectacle d'un aveugle qui lisait avec ses yeux !

—On cambriole dans une maison de la rue Bourbon, entre Dauphine et Burgundy, pendant l'absence de la famille, vers 2 heures de l'après-midi, mardi dernier. Les voleurs ont pénétré par une porte donnant sur la cour, et ont emporté une montre en or, une chaîne en or, et une bague en or, ainsi qu'une somme d'argent.

—Un vol d'argent a été commis, mardi dernier, au préjudice de M. Jean Dupuy, demeurant au coin de la rue Dauphine et de la rue Bourbon. Le voleur a pénétré dans la chambre du plaignant, et a enlevé une somme d'argent qu'il avait cachée dans un tiroir